

MRC du Domaine-du-Roy
Sommaire des prévisions budgétaires 2025

Revenus	2025	%	2024	Variation	
Quotes-parts des municipalités	6 525 723	26,4%	6 410 989	114 733	1,8%
Quotes-parts Mashteuiatsh	269 497	1,1%	268 510	988	0,4%
Transferts (subventions)	11 047 500	44,8%	10 008 675	1 038 825	10,4%
Services rendus	1 029 078	4,2%	848 719	180 358	21,3%
Imposition de droits	1 112 500	4,5%	1 083 500	29 000	2,7%
Intérêts	318 000	1,3%	162 809	155 191	95,3%
Autres revenus	879 324	3,6%	1 650 254	-770 930	-46,7%
Appropriation et affectations	3 505 186	14,2%	3 079 740	425 446	13,8%
Total des revenus	24 686 807	100,0%	23 513 196	1 173 611	5,0%

Dépenses	2025	%	2024	Variation	
Conseil	258 045	1,0%	254 553	3 492	1,4%
Greffé	130 000	0,5%	0	130 000	
Gestion financière et administrative	1 557 839	6,3%	1 555 570	2 269	0,1%
Évaluation foncière	951 770	3,9%	931 648	20 122	2,2%
Gestion du personnel	252 978	1,0%	105 594	147 384	139,6%
Autres frais d'administration	123 732	0,5%	32 797	90 935	277,3%
Sécurité publique	184 000	0,7%	154 000	30 000	19,5%
Transport collectif et adapté	1 034 307	4,2%	1 034 307	0	0,0%
Service technique d'ingénierie	495 226	2,0%	427 111	68 115	15,9%
Autres transport	3 764 341	15,2%	3 496 667	267 674	7,7%
Hygiène du milieu	4 389 248	17,8%	4 383 591	5 657	0,1%
Santé et bien-être	30 000	0,1%	30 000	0	0,0%
Aménagement, urbanisme et zonage	895 628	3,6%	525 118	370 510	70,6%
Rénovation urbaine	645 090	2,6%	440 000	205 090	46,6%
Foresterie	867 740	3,5%	1 139 848	-272 108	-23,9%
Gestion de la villégiature	1 074 345	4,4%	1 030 200	44 145	4,3%
Promotion et développement économique	2 550 536	10,3%	2 008 041	542 495	27,0%
Autres développement du territoire	2 970 271	12,0%	3 310 905	-340 634	-10,3%
Frais de financement	751 101	3,0%	789 928	-38 827	-4,9%
Conciliation à des fins fiscales	1 760 609	7,1%	1 863 316	-102 707	-5,5%
Total des dépenses	24 686 807	100,0%	23 513 195	1 173 612	5,0%

PROJET DE BUDGET 2025

FAITS SAILLANTS

Analyse sommaire

Le budget 2025 de la MRC du Domaine-du-Roy prévoit des revenus et dépenses de 24 686 807 \$. La hausse du budget de 1 173 612 \$ par rapport au budget 2024 est en grande partie attribuable à de nouveaux projets qui sont entièrement financés par des contributions et subventions, soit les investissements dans les infrastructures cyclables à titre de mandataire de la Véloroute (300 000 \$), le plan climat (163 125 \$) et le parc de la couronne (400 000 \$). Exception faite de ces projets, la hausse du budget représente une somme de 310 487 \$, soit 1.3 %.

Pour ce qui est des quotes-parts imposées aux municipalités locales (à l'exception de Mashteuiatsh), le budget prévoit une augmentation de 1.79 % globalement, soit 114 734 \$, pour un total en 2025 de 6 525 722 \$. Cette augmentation est principalement due à la hausse de la quote-part pour l'aménagement et le développement de 85 755 \$. Le résiduel de l'augmentation de 28 979 \$ est répartie entre les autres fonctions et s'explique par l'indexation générale des dépenses et une légère augmentation des investissements.

Les principaux éléments du budget 2025, pour chacune des grandes fonctions de la MRC, vous sont présentés ci-après.

Dépenses

Conseil

Les dépenses du conseil s'établiront à 258 045 \$, en légère augmentation de 3 492 \$, soit 1,4 %. La hausse est principalement due à la rémunération des élus qui sera indexée selon l'indice des prix à la consommation.

Greffe

Cette fonction qui prévoit les dépenses pour les élections de 2025 est estimée à 130 000 \$.

Gestion financière et administrative, gestion du personnel et autres frais d'administration

L'ensemble des activités administratives totaliseront 1 934 549 \$ en 2025, pour une augmentation de 240 588 \$ par rapport au budget de l'année 2024. Cette hausse s'explique principalement par l'indexation des salaires de 2,88 %, la rémunération en gestion du personnel (RH) en hausse de 119 584 \$ principalement en raison de la nouvelle entente de coopération avec la Ville de Roberval, ainsi que 90 000 \$ dû à une présentation différente des ventes pour taxes.

Évaluation foncière

Le coût du contrat d'évaluation foncière, qui a été renouvelé pour cinq ans à partir de 2021, est indexé chaque année selon l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec établi par Statistique Canada. Pour l'année 2025, cette indexation est estimée à 2 %. Ainsi, le total du contrat, incluant les frais variables, est estimé à 951 770 \$.

Sécurité publique

Cette fonction qui prévoit les dépenses pour le Centre d'urgence 9-1-1, le sauvetage nautique, les cadets policiers et la formation en incendie pour les services du territoire est estimée à 184 000 \$ pour 2025.

Transport

Le budget de la fonction transport qui inclut les dépenses relatives au transport collectif et adapté de personnes, au Service technique d'ingénierie municipal et au circuit cyclable est établi à 5 293 874 \$ pour 2025.

La contribution au transport collectif et adapté de personnes est stable pour 2025 et sera à préciser en fonction des critères des programmes d'aide du MTMD qui sont à être dévoilés prochainement. Le financement de cette fonction demeure au même niveau qu'en 2024 pour les quotes-parts (138 000 \$), pour le Fonds de développement hydroélectrique (115 000 \$) et pour la contribution de Mashteuiatsh (16 000 \$).

Le Service technique d'ingénierie voit son budget passer de 427 111 \$ à 495 226 \$ pour 2025. L'augmentation de 78 312 \$ des frais pour la préparation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) explique la hausse du budget. Le Service est financé par une subvention du ministère des Affaires municipales de 66 510 \$ pour la mise en commun de services, par les quotes-parts pour un montant de 103 262 \$ et par la facturation des services (242 142 \$) auprès des municipalités et villes bénéficiaires.

Excluant les investissements dans les infrastructures cyclables à titre de mandataire de la Véloroute (3 370 000 \$) qui sont financés par des contributions et subventions, les activités reliées au circuit cyclable totalisent 394 341 \$ au budget 2025, soit une contribution territoriale aux opérations courantes de la Véloroute de 340 013 \$ et un montant de 54 328 \$ pour la gestion et le déploiement du plan d'investissement en infrastructures cyclables (PGIC) effectué à titre de MRC mandataire. Ce dernier montant est compensé complètement par le fonds de la Véloroute.

Hygiène du milieu

La somme à verser à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean s'élève cette année à 4 333 567 \$. Cela représente une augmentation de 0,5 % par rapport au budget de l'an dernier. Le coût moyen à la porte de la quote-part de la Régie s'établit à 194 \$ une baisse de 1 \$ par rapport à l'année précédente.

Santé et bien-être

Cette fonction prévoit une contribution de 30 000 \$ au Havre du Lac-St-Jean.

Aménagement

La fonction « Aménagement » totalise une somme de 3 482 803 \$ pour 2025. Elle est constituée de la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) (867 740 \$), de la gestion de la villégiature (1 074 345 \$), de la gestion des programmes de la Société d'Habitation du Québec (645 090 \$) et des frais généraux pour la gestion de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire (895 628 \$).

La gestion des TPI prévoit des dépenses de 878 051 \$, principalement pour des travaux d'aménagement des terres et des travaux de récolte de bois. La vente de bois ainsi que les subventions devraient permettre de générer un revenu de 811 264 \$. L'excédent des dépenses sur les revenus de 66 787 \$ sera financé à même les surplus dégagés au cours des années précédentes.

Les dépenses relatives à la gestion de la villégiature sont en légère hausse de 24 380 \$ (2,5 %), mais le budget prévoit que l'ensemble de ces activités généreront un résultat positif de 116 175 \$ pour la MRC.

La gestion des programmes de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) prévoit le versement d'aide financière à la rénovation et à l'adaptation de domicile pour une somme de 554 500 \$, ainsi que des honoraires de gestion du programme de 90 590 \$ dans un nouveau modèle de partage de ressource pour la livraison des programmes. Ces dépenses sont financées presque entièrement par une subvention de la SHQ.

Les frais généraux pour la gestion de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire sont en augmentation de 370 051 \$ par rapport au budget 2024 pour s'établir à 895 628 \$. Cette hausse est expliquée par l'indexation annuelle des salaires et la réalisation de plusieurs mandats relevant de la MRC :

- La réalisation du plan climat pour 163 135 \$ (financé par une subvention équivalente);
- La révision du schéma d'aménagement en fonction des OGAT pour une somme de 28 826 \$ en salaire;
- La phase 2 de la réalisation de l'inventaire du patrimoine pour une somme de 85 600 \$ (financé par une subvention de 50 000 \$);
- La part de 33 400 \$ assumée par le fonds MRC pour l'acquisition d'orthophotos (financé par le surplus accumulé);
- La révision du PDZA par des honoraires professionnels de 36 500 \$ (financé par une subvention de 28 900 \$);

Développement du territoire

La fonction « Développement du territoire » totalise une somme de 5 520 807 \$ pour 2025. Ce montant est financé par des subventions, fonds réservés, services rendus et affectations pour un montant de 4 473 045 \$, soit 81 %. Cette fonction est constituée de la catégorie « Promotion et développement économique » qui prévoit des dépenses de 2 550 536 \$ et de la catégorie « Autres développements du territoire » qui inclut le développement des milieux et les contributions aux organismes, le tout pour une somme de 2 970 271 \$.

La promotion et le développement économique prévoient les salaires des ressources nécessaires au déploiement des stratégies touristiques, de la main-d'œuvre, des secteurs industriels, manufacturiers, forestiers et de la bioéconomie ainsi que du service « Accès entreprise Québec » (AEQ). Cette fonction prévoit également les investissements et contributions spécifiques aux dossiers de tourisme (899 722 \$), main-d'œuvre (599 208 \$), population et qualité de vie (342 171 \$) et agroalimentaire (163 624 \$). Un fonds d'intervention de 400 000 \$ est prévu afin de soutenir les entreprises du territoire selon les stratégies de développement définies par la MRC.

Le développement des milieux comprend les investissements pour le déploiement de diverses stratégies telles que Municipalité amie des aînés, Population et qualité de vie, saines habitudes de vie, ainsi que du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du territoire. Cette section inclut les contributions directes effectuées aux organismes admissibles provenant du volet local du Fonds régions et ruralité (250 000 \$) et du fonds de développement hydroélectrique (150 000 \$). Elle comprend également les contributions du volet territorial du Fonds de développement du Domaine-du-Roy de 475 000 \$. Cette section inclut les contributions destinées à divers organismes pour une somme de 111 506 \$ et le déploiement de la Signature innovation (800 000 \$) et de l'entente de vitalisation (267 701 \$).

Frais de financement

Les frais de financement prévus pour 2025 s'élèvent à 751 101 \$, une baisse de 29 121 \$ par rapport à 2024. Cet écart est expliqué par la baisse du capital des emprunts. Les remboursements en intérêt de 516 943 \$ pour les investissements dans les projets de minicentrales sont assumés par les redevances provenant de ces projets.

Autres activités financières (conciliation à des fins fiscales)

Les autres activités financières prévoient le remboursement en capital des emprunts pour une somme de 1 479 406 \$. Les remboursements en capital de 1 335 900 \$ pour les investissements dans les projets de minicentrales sont assumés par les redevances provenant de ces projets. C'est donc une somme nette de 143 506 \$ qui est à assumer par la MRC en capital sur ces emprunts.

Cette section prévoit également une affectation de 25 000 \$ à une réserve pour les élections à la préfecture de 2025 et des investissements en immobilisation de 33 750 \$, soit en équipements informatiques et réseautiques pour la MRC (13 750 \$), en équipement pour le service d'ingénierie (10 000 \$) et en mobilier (10 000 \$).

Revenus

Les revenus autres que les quotes-parts sont de 17 891 587 \$, portant les revenus autonomes de la MRC à 72,47 % des revenus totaux. Ces revenus sont constitués de transferts et subventions pour une somme de 11 047 500 \$, de services rendus pour une somme de 1 029 078 \$, d'imposition de droits (villégiature et TPI) pour une somme de 1 112 500 \$, d'intérêts pour 318 000 \$ et de revenus divers de 879 324 \$ (dont 773 264 \$ proviennent de la gestion des TPI). À cela, s'ajoutent les redevances de 2 900 000 \$ provenant des projets hydroélectriques et des affectations de surplus et réserves pour un montant de 605 186 \$.

Le surplus accumulé non affecté devrait être d'environ 850 000 \$ au 31 décembre 2024 pour s'établir à près de 625 500 \$ après les affectations de 2025 visant à financer les projets ponctuels prévus au budget (233 400 \$).

En ce qui a trait aux quotes-parts (QP), celles-ci sont de 6 795 220 \$, incluant la part de Mashteuiatsh de 269 497 \$, soit une augmentation de 115 721 \$ par rapport à 2024 (1,73 %). Un montant de 5 642 031 \$ (83 %) des quotes-parts est affecté directement à des contributions pour des services externes de la MRC, soit la gestion des matières résiduelles, le service d'évaluation municipal et la gestion et l'entretien de la véloroute des Bleuets. Excluant la variation de ces quotes-parts, la hausse totale est de 61 935 \$, soit 1 %. Les variations de quotes-parts entre les différentes fonctions s'expliquent ainsi :

- ✓ Augmentation de la QP « Aménagement et développement du territoire » de 85 755 \$. Une majorité de l'augmentation des coûts des fonctions « Aménagement et Développement du territoire » décrites ci-dessus est compensée par la hausse des revenus autonomes de la MRC;
- ✓ La QP « Gestion des déchets » augmente de 25 157 \$ en raison de la hausse de la contribution à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, due principalement à l'indexation de ses dépenses de fonctionnement;
- ✓ La QP « Véloroute » des municipalités de Chambord, Roberval, Saint-Félicien et Saint-Prime, de même que celle de la communauté de Mashteuiatsh augmente légèrement de 8 509 \$. Ces municipalités bénéficieront d'un remboursement de leurs frais d'entretien pour une somme totale de 132 802 \$, mais cet élément ne fait pas partie du budget, puisqu'il est versé par le fonds du circuit cyclable;
- ✓ Légère augmentation de la QP « Mise en commun de services » pour les municipalités rurales d'un montant de 4 635 \$;
- ✓ La QP « Transport collectif et adapté » ne subit pas de variation et demeure à 138 000 \$;
- ✓ Augmentation de 20 122 \$ de la QP « Évaluation foncière » en raison de l'indexation du coût du contrat;
- ✓ La QP « Administration » est en diminution de 28 455 \$. La diminution est dû à la hausse des revenus autonomes de la MRC.